



DEMANDE D’AFFICHAGE DE BANDEROLES

Ce formulaire est à retourner au Secrétariat des Services Techniques, par mail,
2 mois au plus tard avant la date d’affichage souhaitée.

Direction de l’Aménagement,
De la Transition Écologique et du Patrimoine

☎ 02 99 71 05 27

✉ locations@mairie-redon.fr

Nom de l’association ou de l’établissement : _____	
Nom/prénom du demandeur : _____ Fonction : _____	
Adresse : _____	
Code Postal : _____	Ville : _____
Courriel : _____	Téléphone : _____

Demande l’affichage de banderoles sur les structures communales (l’affichage se fait du lundi au dimanche, 15 jours AVANT la manifestation)

Date de la manifestation : ____/____/____	Lieu : _____
Pour la période du : ____/____/____	Au : ____/____/____
Nature de la manifestation : _____	
Nombre de banderoles souhaitées : _____	
Veuillez indiquer les emplacements souhaités par ordre de préférence (<u>seuls 2 emplacements sont possibles</u> mais, en cas d’emplacement non disponible, la mairie vous attribuera un autre emplacement suivant vos préférences).	
..... Rond-Point de Courée Route de Rennes (rond-point du Vircouët)
..... Route de Vannes (avant le pont d’Aucfer) Route de la Gacilly (aire de pique-nique)

Rappel :

- Format maximum de la banderole : 4,00 m x 0,80 m
- La pose de banderoles est autorisée **sur 2 supports maximum.**
- Le demandeur, après acceptation, devra lui-même mettre en place les banderoles (15 jours maxi. avant la manifestation) et les retirer le jour suivant la manifestation.
- Si toutefois une dégradation sur le support devait être constatée, celle-ci devra être indiquée aux Services Techniques de la mairie.
- **Les supports affichés en dehors du cadre réglementaire seront systématiquement retirés par les Services Techniques.**

Je reconnais avoir été informé(e) des dispositions de pose de banderoles sur la Ville de Redon et m’engage à les respecter.

En complétant et retournant ce formulaire, je déclare accepter ledit règlement ainsi que donner mon consentement au traitement de mes données dans le cadre de ma demande de pose de banderoles.

Date de la demande : ____/____/____ **Signature du demandeur** :

À remplir par la mairie :

Date de réception de la demande : ____/____/____
Demande traitée le : ____/____/____
Validation de la demande : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (<i>motif</i> : _____)
Date de pose de la banderole : à partir du ____/____/____ (15 jours maxi. avant la manifestation)
Date de retrait de la banderole : au plus tard le ____/____/____

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, la Ville de Redon, dont le Maire est responsable du traitement, collecte vos données qui seront traitées par ses agents. Ces données sont nécessaires pour traiter la demande de pose de banderoles dans le cadre légal. Ces données seront conservées selon les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes dans leurs domaines d’activités spécifiques (DGP/SIAF/2014/006).

Vous disposez à tout moment d’un droit d’opposition, accès, rectification, effacement et de limitation en vous adressant à la Ville de Redon, CS 80254, 35601 Redon Cedex ou rgpd@mairie-redon.fr. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l’adresse suivante : Centre de Gestion d’Ille-et-Vilaine, Village des collectivités territoriales, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 Thorigné-Fouillard Cedex ou dgd@cdg35.fr

En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.